



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1004

Enveloppe lieux de spectacles et autres lieux culturels - Attribution de subventions d'équipement pour un montant global de 60 000 euros à des structures de création et de diffusion artistiques - Approbation de conventions d'application entre la Ville de Lyon et diverses associations.

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 27 AVRIL 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 AVRIL 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 AVRIL 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 AVRIL 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme CHEVALLIER (pouvoir à Mme BAUME)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1004 - ENVELOPPE LIEUX DE SPECTACLES ET AUTRES LIEUX CULTURELS - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT POUR UN MONTANT GLOBAL DE 60 000 EUROS A DES STRUCTURES DE CREATION ET DE DIFFUSION ARTISTIQUES - APPROBATION DE CONVENTIONS D'APPLICATION ENTRE LA VILLE DE LYON ET DIVERSES ASSOCIATIONS. (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 31 mars 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Une ligne budgétaire intitulée "lieux culturels" permet d'allouer des subventions d'équipement aux structures culturelles lyonnaises réparties sur l'ensemble du territoire de la ville, dans l'objectif d'améliorer les conditions de travail des équipes administratives, des artistes et des techniciens et les conditions d'accueil du public tout en favorisant le développement d'activités culturelles de proximité sur l'ensemble du territoire lyonnais.

En effet, la réflexion engagée à partir de l'existant a permis de constater que les équipements dont disposent ces structures nécessitent des travaux de rénovation et, pour certains, de remise aux normes actuelles de sécurité. La priorité a donc été donnée, cette année encore, à la mise aux normes des lieux de travail pour les artistes.

Dans le cadre de la présente délibération, il vous est proposé de soutenir six associations pour un montant total de 60 000 €.

SECTEUR THEATRE

Le Théâtre des Asphodèles est installé dans le 3^e arrondissement depuis de nombreuses années. Fin 2011, il a emménagé pour trois ans dans des locaux situés impasse Saint Eusèbe. Il consacre une part importante de ses activités à la création et à la diffusion de spectacles de Commedia dell'arte ainsi qu'à la promotion de cet art par le biais d'ateliers, d'expositions et de conférences. Il organise également des stages et des cycles de formations artistiques variées pour amateurs et professionnels. Il programme les productions d'autres compagnies et met ses locaux à disposition pour des répétitions.

La saison 2014-2015 est articulée autour de la diffusion des spectacles créés « Les irrévérencieux », et « Dom Juan » mais aussi sur la prochaine création :

- Deuxième volet du projet « Les irrévérencieux // Volet 2 » imaginé par la compagnie autour de l'irrévérence. Cette étape prépare l'adaptation d'un grand texte contemporain, permettant de réinventer une commedia dans la modernité du XXI^e siècle.

Le Théâtre des Asphodèles propose une quinzaine d'ateliers et différents stages de pratique artistique pour enfants, adultes et artistes professionnels.

Pour permettre l'accueil de compagnie en recherche de locaux de travail, des travaux d'isolations sont à prévoir, en particulier la toiture.

Il est proposé d'apporter un soutien financier de 20 000 € au Théâtre des Asphodèles.

Proposition de subvention : 20 000 €.

La Compagnie Nino d'Introna a été fondée, par Pasqual (dit Nino) d'Introna, en décembre 2014 suite au changement de direction du Théâtre Nouvelle Génération. Cette association a pour objet de favoriser, diffuser et réaliser des initiatives susceptibles de promouvoir et valoriser les créations dramatiques, les animations culturelles. La Compagnie est ouverte à toutes formes d'écritures : théâtre, littérature... Elle produira prioritairement des écritures contemporaines mais aussi des œuvres de répertoire.

Son siège social est situé 6 rue de la Part Dieu dans le 3^e arrondissement.

L'année 2015 est articulée autour des spectacles « Quand on parle du loup ... » et « Les derniers géants » mais aussi sur la création « Le parachute/Il paracadute avec la Fondazione Teatro Ragazzi e Giovani de Turin. Pour leur diffusion, Pasqual (dit Nino) d'Introna a besoin d'une « boîte noire » pour les tournées dans des salles non équipées techniquement. Il s'agit d'un système modulable en largeur, profondeur et hauteur bénéficiant d'un temps de montage très court. Le son et la lumière sont intégrés.

Il est proposé d'apporter un soutien financier de 25 000 € à la Compagnie Nino d'Introna.

Subvention proposée 25 000 €.

SECTEUR ARTS VISUELS

ASSOCIATION ROGER TATOR

Située dans le 7^e arrondissement, l'Association a pour objectifs la gestion et l'organisation d'expositions ayant trait au design et à l'art contemporain. Elle occupe une galerie au 36 rue d'Anvers. Créée en 1994 par deux designers, elle se veut un lieu d'investigation et d'expérimentation artistique. Son espace se transforme au gré des artistes, designers ou plasticiens qu'elle accueille en ses murs. Elle se consacre à des projets prospectifs et constitue désormais un des principaux lieux relais de design à Lyon.

L'année 2014 a vu le démarrage des ateliers d'artistes du projet Factory. Philippe Rizotti, architecte, a conçu une architecture mobile et

modulable proposant des espaces de travail dédiés aux artistes plasticiens. Ces modules sont installés derrière la gare Jean-Macé, sur un terrain appartenant à la SNCF à Lyon 7^e.

Lieu de création/production transversal, dédié avant tout à la recherche et à l'expérimentation, la Factactory est occupée par des créateurs aux activités diverses, occupant ces espaces sur des durées déterminées variables.

Une visibilité du travail des occupants sera donnée à voir par le biais d'ouvertures régulières des ateliers et l'organisation de micro expositions.

Un des événements récents de la Factactory a consisté en une restitution du travail de l'artiste Olivier Neden, à la fin de sa résidence ce mois d'avril. Cela a donné lieu à une ouverture publique sous la forme d'une exposition et d'une projection en plein air sur la terrasse de la Factactory. À cette même occasion, les autres résidents en profitent pour ouvrir les portes de leurs ateliers et faire découvrir les avancées de leurs travaux en cours.

D'avril à début juillet, l'artiste Maxime Lamarche fera une résidence de 2 mois et demi et créera une sculpture.

Aujourd'hui au nombre de trois modules/ateliers, l'Association sollicite une aide de la Ville pour l'installation d'un module supplémentaire, module technique collectif, comprenant un râtelier et un espace d'exposition. En complément de l'aide apportée en 2014, il est proposé d'apporter un soutien financier de 5 000 € à la Galerie Roger Tator.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Subvention proposée : 5 000 €.

SECTEUR MUSIQUES ACTUELLES

Lerockepamort – Kraspek Myzic

Le Kraspek Mysic, situé 20 montée Saint Sébastien à Lyon 1^{er}, est une petite salle de concert d'une jauge de 80 places, gérée par l'Association Lerockepamort. Elle accueille une centaine de groupes et artistes chaque saison pour des répétitions, des shows cases ou des concerts permettant au public lyonnais d'écouter et de découvrir des artistes locaux en émergence. Le Kraspek Myzic propose également un espace disques contenant 1000 références de labels indépendants dans un panel exhaustif de tous les genres musicaux.

La salle a aujourd'hui toute sa place sur la scène lyonnaise, bien identifiée par les artistes, le public et les programmeurs comme un lieu de découvertes et de tremplin. La Ville qui soutient ce projet depuis plusieurs années a souhaité marquer sa reconnaissance et son soutien en l'intégrant, en 2013, au dispositif Scènes Découverte. Une subvention de fonctionnement de 15 000 € a été approuvée lors de la séance du 19 janvier 2015.

Le Kraspek Myzic rencontre depuis plus d'un an des problèmes avec son voisinage dû à la transmission des vibrations aux étages supérieurs lors des concerts. Une étude d'impact sonore a été réalisée et un acousticien est intervenu pour une expertise et des solutions d'aménagement. Afin d'améliorer l'isolement et réduire les nuisances sonores, des travaux ont été réalisés fin décembre 2014, début janvier 2015. L'Association ne pouvant assumer une telle dépense compte tenu de la fragilité de sa situation financière, elle a sollicité la Ville de Lyon et le CNV (Centre Nationale des Variétés) sur l'exercice 2014. Une subvention de 10 000 € a été allouée lors de la séance du 16 juin 2014. Elle sollicite, cette année, une subvention d'investissement complémentaire pour finaliser ce projet.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Subvention proposée : 5 000 €.

RESEAU – Le Périscope

Le Périscope, ouvert à tous les styles de musiques, avec une dominante des esthétiques jazz et musiques improvisées, propose, 13 rue Delandine à Lyon 2^e, une salle de diffusion de 96 places et des locaux de répétition. Depuis 2010, le Périscope est soutenu par la DRAC et la Région dans le cadre des Scènes Découverte et s'est engagé à développer son action en faveur de l'émergence artistique, la découverte de jeunes talents et le soutien à la diffusion. Une grande partie de la programmation est donc constituée de groupes émergents dont l'association suit l'évolution et participe à leur diffusion. Parallèlement, le Périscope a affirmé sa volonté de proposer une programmation de qualité en recevant des artistes reconnus nationalement ou internationalement. 180 groupes se sont produits sur la scène du Périscope lors des 150 représentations la saison dernière, pour une fréquentation proche des 11 500 personnes. Une subvention de 35 000 € est allouée en 2015 par la Ville pour le fonctionnement de cette structure.

L'Association RESEAU, qui gère le Périscope, a été contrainte de réaliser, l'année dernière, des travaux de mises aux normes imposés par la commission de sécurité. Une subvention d'équipement de 6 000 € avait été approuvée pour financer ces aménagements indispensables pour accueillir le public en toute sécurité. Le Centre Nationale des Variétés avait apporté une aide équivalente.

Cette année, l'Association sollicite de nouveau la Ville afin d'entamer un chantier sur l'acoustique. En effet, avec l'arrivée de nouveaux habitants à la place des anciennes prisons Saint Paul et des impératifs liés aux normes actuelles, il convient de poser un limiteur sonore et de changer les portes extérieures de l'établissement. Le budget prévisionnel est estimé à 15 200 €.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Subvention proposée : 5 000 €.

En raison de l'intérêt que présentent les activités des structures précitées, je souhaite leur allouer une subvention globale de 60 000 €, répartie conformément au tableau ci-après :

THEATRE 45 000 €	Le Théâtre des Asphodèles à Lyon 3 ^e La Compagnie Nino d'Introna à Lyon 3 ^e	20 000 € 25 000 €
ARTS VISUELS 5 000 €	Galerie Roger Tator à Lyon 7 ^e	5 000 €
MUSIQUES ACTUELLES 10 000 €	Lerockepamort à Lyon 1 ^{er} RESEAU Le Périscope à Lyon 2 ^e	5 000 € 5 000 €
TOTAL		60 000 €

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e et 7^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. Les subventions d'équipement suivantes, pour un montant global de 60 000 €, sont allouées aux associations ci-dessous :

THEATRE 45 000 €	Le Théâtre des Asphodèles à Lyon 3 ^e La Compagnie Nino d'Introna à Lyon 3 ^e	20 000 € 25 000 €
ARTS VISUELS 5 000 €	Galerie Roger Tator à Lyon 7 ^e	5 000 €
MUSIQUES ACTUELLES 10 000 €	Lerockepamort à Lyon 1 ^{er} RESEAU Le Périscope à Lyon 2 ^e	5 000 € 5 000 €
TOTAL		60 000 €

2. Les conventions susvisées, établies entre la Ville de Lyon et les associations Compagnie Nino d'Introna, Galerie Roger Tator, Lerockepamort et RESEAU sont approuvées.

3. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4. La dépense correspondante, soit 60 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, programme SOUTIENAC, opération EQUIPSUB, fonction 33, selon la répartition suivante :

- à l'article 20421, ligne de crédit 62082 pour un montant de 25 000 € ;
- à l'article 20422, ligne de crédit 63302 pour un montant de 35 000 €.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN